



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 19 septembre 2023, à 18 h 49, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de Mme Reine Bombo-Allara.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse
Marc-Antoine Azouz
Rolande Balma
Lysa Bélaïcha
Reine Bombo-Allara
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Karl Ferraro

Geneviève Héon
Sylvain Joly
Sylvain Larocque
Jacques Lemire
Carl Lévesque
Affine Lwalalika
Marjolaine Mercier
Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale
Alexandre Parizeau, directeur général

1. OUVERTURE

COX-230919-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

COX-230919-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-230919-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la greffière lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance. Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et Villes*, la période de questions ne porte que sur le programme triennal.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

COX-230919-4.1

ADOPTION DE LA PARTIE DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE VISANT SES COMPÉTENCES LOCALES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2024, 2025 ET 2026 (SD-2023-2311)

CONSIDÉRANT la résolution CE-230830-12.1 du comité exécutif tenu le 30 août 2023;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par M. Karl Ferraro :

1° d'adopter la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026 joint à la présente résolution et prévoyant des dépenses en immobilisations de 219 252 800 \$ pour 2024, 220 496 700 \$ pour 2025 et 194 061 000 \$ pour 2026, sous réserve de l'ajout :

1.1° d'un avant-projet de réaménagement du parc Marie-Victorin et de la promenade Laurentienne;

1.2° des mots « ou au parc Empire » à la fin de la description du programme détaillé « Parc canin sur le lot MTMD de la rue St-Roch » (fiche 23-452-0353);

2° de décréter que le document explicatif de cette partie du programme d'immobilisations de la Ville est publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la Ville au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

M. Jacques Lemire, appuyé par M. Alvaro Cueto, demande le vote sur cette proposition.

La présidente appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Mmes et MM. Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Alvaro Cueto, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Karl Ferraro, Sylvain Larocque, Nathalie Delisle et Lysa Bélaïcha.

Vote contre cette proposition : M. Jacques Lemire.

Mme la présidente Reine Bombo-Allara ne vote pas.

En faveur : 14

Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

13. CLÔTURE

COX-230919-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

COX-230919-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Reine Bombo-Allara

Sophie Deslauriers